



Politique interne des Services de logement

Département des Services sociaux
Comtés unis de Prescott et Russell

TITRE DE POLITIQUE

AVIS DE CHANGEMENT

N° DE POLITIQUE

SL 013

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le 1^{er} janvier 2015

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÉVISIONS

- Le 23 mars 2017
- Le 13 juillet 2017

S'APPLIQUE À :

La politique et les procédures énoncées dans le présent document s'appliquent aux fournisseurs de logement suivants :

- Logement social;
- Suppléments au loyer*.
*incl. anciennement PLACO/PLC

Housing Services Internal Policy

Department of Social Services
United Counties of Prescott and Russell

POLICY TITLE

NOTIFICATION OF CHANGE

POLICY NO.

SL 013

EFFECTIVE DATE

January 1, 2015

REVISIONS EFFECTIVE DATE

- March 23, 2017
- July 13, 2017

APPLIES TO:

The policy and procedures contained in this document apply to the following Housing Providers:

- Public Housing;
- Rent Supplement*.
*incl. former OCHAP/CSHP

L'objectif de la politique

Ce document vise à informer les Services de logement des Comtés unis de Prescott et Russell de tout changement concernant les revenus, l'emploi, la situation familiale, la composition du ménage ou toutes autres exigences qui doivent être fournies aux fins de la détermination de son admissibilité ou de la continuation de son admissibilité à une aide sous forme de loyer indexé sur le revenu (LIR).

Définition

Un ménage qui reçoit une aide sous forme de LIR doit, dans les trente (30) jours ouvrables suivant chaque changement dans un document ou de l'information que le ménage a fournie au gestionnaire de services (GS), donner au GS un avis écrit indiquant le changement.

Mesure à prendre

1. Un avis écrit doit être soumis aux Services de logement dans les trente (30) jours suivant le changement.
2. Si l'avis se rapporte à l'augmentation ou à la réduction du revenu, le loyer sera ajusté en conséquence.
 - Dans le cas d'un revenu réduit, le loyer sera réglé le 1^{er} jour du mois suivant le changement.
 - Dans le cas d'une augmentation du revenu, le loyer sera corrigé le 1^{er} jour du deuxième mois suivant le changement.
3. Si l'avis a trait à l'emploi, un document avec les nouvelles informations doit être mis à jour immédiatement suivant le changement.
4. Si l'avis porte sur la composition de la famille entraînant une augmentation

Purpose of the policy

The purpose of this document is to inform the United Counties of Prescott and Russell Housing Services of any changes relating to income, employment, family status, household composition, or any other requirements that need to be provided for the purposes of determining the household's eligibility or continued eligibility for rent-geared-to-income (RGI) assistance.

Definition

A household receiving RGI assistance shall, within thirty (30) business days after each change in a document or information that the household has provided to the Service Manager (SM), give the SM a written notice setting out the change.

Action to be taken

1. Written notice must be submitted to the Housing Services within thirty (30) days of the change.
2. If the notice relates to increase or decrease of income, the rent will be adjusted accordingly.
 - In the case of a decreased income, the rent will be adjusted the 1st day of the month following the change.
 - In the case of an increase in income, the rent will be corrected the 1st day of the second month following the change.
3. If the notice relates to employment, a document with the new information is required to be updated immediately following the change.
4. If the notice relates to family composition resulting in an increase or decrease of household members,

ou une réduction des membres du ménage, une revue de la grandeur de l'unité sera effectuée conformément à la politique LS 004.

a review of the unit size will be undertaken as per policy LS 004.

Le défaut de fournir ces documents dans le délai indiqué (30 jours) se traduira par une augmentation du loyer au montant maximal.

Failure to provide such documents within the time frame indicated (30 days) will result in having the rent increased to the maximum amount.

Conclusion

Conclusion

Cette politique entre en vigueur immédiatement.

This policy becomes effective immediately.

Le non-respect de cette politique est une violation de la *Loi de 2011 sur les services de logement* et est passible de sanctions en vertu de la présente *Loi*.

Failure to comply with this policy is a violation of *the Housing Services Act, 2011* and is subject to penalties under this *Act*.

Législation

Legislation

- *Loi de 2011 sur les services de logement, art. 42*
- *Règl. de l'Ont. 367/11, art. 28*

- *Housing Services Act, 2011, s. 42*
- *O. Reg. 367/11, s. 28*

Questions

Questions

Si vous avez des questions concernant ce document, veuillez communiquer avec votre superviseur des Services de logement aux Comtés unis de Prescott et Russell.

If you have questions about this document, please contact your Housing Services Supervisor at the United Counties of Prescott and Russell.

APPROUVÉE PAR/APPROVED BY : _____

DATE : _____